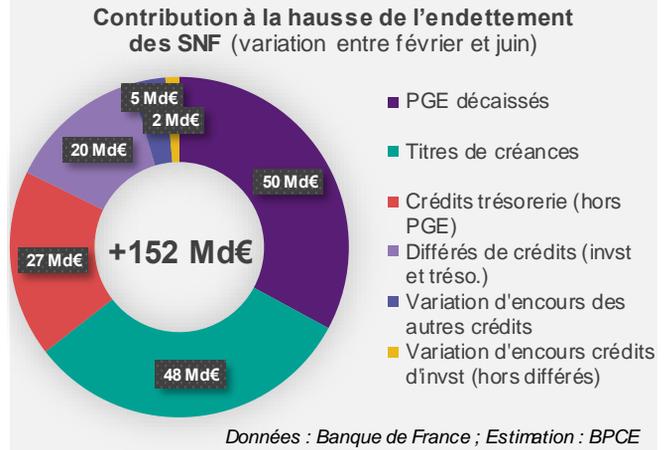


ENDETTEMENT COVID DES ENTREPRISES

▪ **Hausse exceptionnelle de l'endettement :**

- Mars : contexte d'incertitude
  - fortes tensions sur le marché des titres  
→ les ETI et GE sollicitent 27 Md€ de crédits bancaires de trésorerie (non PGE)
- Avril-mai : mesures d'urgence de l'Etat
  - Différés de remboursement pour 6 mois et succès des PGE auprès des TPE et PME
  - Retour des ETI et GE sur le marché des titres de créances (meilleures conditions de financement)
- Juin : redémarrage progressif de l'activité
  - forte baisse des demandes de PGE



- L'« endettement Covid » (décaissé) représente 11 % de la valeur ajoutée des TPE et PME (resp. 27Md€ et 31 Md€) et 14 % de la VA d'avant crise des ETI-GE (soit 93 Md€), selon notre estimation.

L'endettement financier net (endettement – placements) n'a progressé que de 8 Md€ entre février et juin.

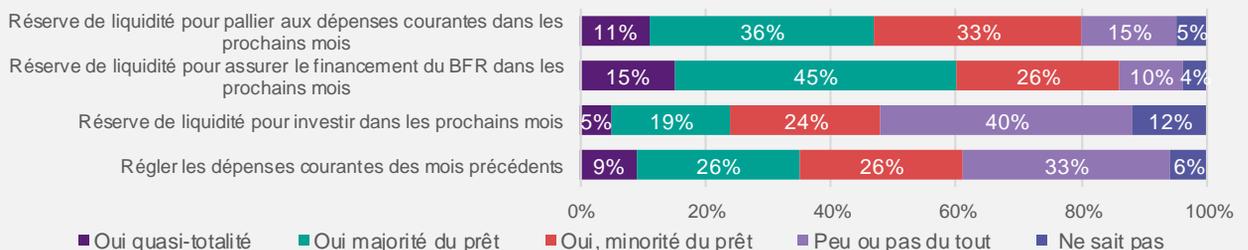
▪ **Les crédits ont massivement fait les dépôts (à vue)**

- Les entreprises n'ont utilisé que 5 % de l'endettement nouveau pour faire face à leurs échéances (8 Md€ sur 152 Md€).
- L'endettement net devrait augmenter fortement d'ici à la fin 2020 avec le recul des placements lié au tarissement des aides d'Etat et au redressement trop lent de l'activité

▪ **Une large part des PGE accordés restait à fin juin encore à mobiliser :**

- Les entreprises auraient décaissé environ 50 Md€ sur les 106 Md€ de PGE accordés à fin juin (soit environ 47 %) – Estimation BPCE.
  - Mise sous tension de la trésorerie des entreprises attendue dès la rentrée → hausse des décaissements et de l'utilisation des PGE
- 1 PME sur 3 ayant souscrit un PGE déclare ne pas l'avoir utilisé et 26 % n'en ont dépensé qu'une minorité (Enquête BPI).
  - Les PGE représentent surtout une réserve de liquidité pour financer le besoin en fonds de roulement dans les prochains mois et pour pallier les dépenses courantes à venir.

Usages envisagés pour le PGE



▪ **La recherche des fonds propres sera au cœur de la stratégie financière de nombreuses entreprises afin d'éviter une dérive significative du bilan.**

- La moitié des TPE-PME sondées accepterait de bénéficier d'un apport en capital minoritaire et temporaire. Les fonds soutenus par une banque coopérative régionale seraient sollicités par 19% des entreprises sondées vs 30 % pour les fonds d'investissements (para-)publics, et 29 % pour les fonds d'investissement régionaux soutenus par des acteurs publics et/ou privés. (Enq. Crédoc BPCE)

Si un dispositif de renforcement des fonds propres était proposé aux entreprises, seriez-vous d'accord pour que votre entreprise bénéficie d'un apport en capital minoritaire et temporaire...

